

# Pratiques collectives et Ateliers

## > Les pratiques collectives

Prolongement naturel de l'apprentissage musical, le jeu collectif est fortement encouragé dès les débuts et doit jouer un rôle central tout au long du parcours de l'élève. Les chorales et les orchestres sont aussi ouverts comme activités à part entière aux chanteurs ou instrumentistes qui souhaitent une pratique musicale allégée ou centrée sur les disciplines vocales.

Les niveaux et tranches d'âges sont donnés à titre indicatif. Dans tous les cas, les inscriptions sont enregistrées en fonction des places disponibles, et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

Chant choral	Cordes frottées	Vents et percussions	Autres
<b>Chorale IM1</b> Enfants inscrits en IM1 Et/ou âgés de 7 à 8 ans 45 mn / semaine	<b>Orchestre petites cordes</b>  1er cycle de la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> année 1h / semaine	<b>Orchestre petite harmonie</b>  1er cycle de la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> année 1h / semaine	<b>Ensemble de guitares</b>  1h / semaine
<b>Chœur enfants</b>  8 – 11 ans 1h / semaine	<b>Orchestre à cordes junior</b>  2 <sup>e</sup> cycle 1h30 / semaine	<b>Orchestre d'harmonie junior</b>  2 <sup>e</sup> cycle de la 1 <sup>ère</sup> à la 3 <sup>e</sup> année 1h30 / semaine	<b>Big-band jazz</b>  A partir du 2 <sup>e</sup> cycle 3 <sup>e</sup> année 2h tous les 15 jours
<b>Ensemble vocal jeunes</b>  12 – 18 ans 1h30 / semaine	<b>Orchestre symphonique</b>  À partir de la fin du 2 <sup>e</sup> cycle (Vents et percussions selon les programmes) 2h / semaine	<b>Orchestre d'harmonie de Cherbourg-en-Cotentin**</b>  À partir du 2 <sup>e</sup> cycle - 3 <sup>e</sup> année 2h / semaine	Saxophones, trompettes, trombones, piano, guitare, contrebasse, batterie, percussions, chant ***
<b>Chœur adultes*</b>  2h / semaine			

\* à partir de la maturité vocale (de 15 à 18 ans au cas par cas)

\*\* partenariat conservatoire et orchestre d'harmonie de Cherbourg-en-Cotentin

\*\*\* nombre de places strictement limité, le big-band étant constitué d'un effectif précis

## > Les ateliers

Deux disciplines sont proposées sous forme d'ateliers. A mi-chemin entre le cours traditionnel et la pratique collective, l'apprentissage y est abordé par le collectif et la mise en situation concrète.

Comme pour les pratiques collectives, les inscriptions sont enregistrées en fonction des places disponibles, et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

- **Jazz** : accessibles aux instrumentistes et chanteurs ayant un niveau de pratique équivalent au moins à un début de cycle 2, les ateliers se déroulent en groupes sur des séances d'1h à 1h30 par semaine. Ils permettent d'aborder les éléments constitutifs du langage jazz (rythme, harmonie, phrasé), les différents styles, et bien sûr l'improvisation. En complément, des cours d'harmonie jazz (théorie et écriture) sont proposés à raison d'1h par semaine. La validation d'au moins une année d'harmonie est obligatoire pour les adultes.
- **Technique Vocale** : à partir de la maturité vocale (de 15 à 18 ans au cas par cas), les ateliers sont proposés par ordre de priorité aux membres du chœur adultes, aux élèves d'autres disciplines du Conservatoire, aux personnes ayant des bases de Formation musicale ou aux membres d'autres chœurs. Ils sont organisés en 3 groupes de niveaux d'une durée hebdomadaire d'1h.

## > Emplois du temps

- **Chorales, orchestres, ateliers technique vocale :**

Le planning varie d'une année à l'autre. Il est diffusé à partir de la période d'inscription.

- **Ateliers jazz :**

Les cours se déroulent les lundis et mardis soir. L'enseignant constitue les groupes et établit le planning à la rentrée suite à une réunion avec les familles, ou par le biais d'échanges téléphoniques ou mails avec ces dernières.